

# 2013

## Remise officielle des véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts



Jeudi 7 février 2013, à 10 heures,  
Parvis du Conseil général des Alpes-Maritimes à Nice

### **Contact Presse :**

**- SDIS 06 :**

Laurence CALATAYUD - 04.93.22.76.25 - 06.16.91.03.42

[laurence.calatayud@sdis06.fr](mailto:laurence.calatayud@sdis06.fr)

**- Conseil général :**

Presse - 04.97.18.62.07.

- [presse@cg06.fr](mailto:presse@cg06.fr)

## Dossier de Presse

Remise officielle des véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts

le jeudi 7 février 2013, à 10 heures, Parvis du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Nice

---

# Acquisition par le SDIS 06 de 22 véhicules de lutte contre les incendies de forêts.

---

## La répartition des véhicules

Le Groupement Fonctionnel Technique a réceptionné en fin d'année 2012, 22 véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts.

Ces derniers sont affectés dans les groupements territoriaux du SDIS 06, au sein des Centres d'incendie et de secours suivants :

- **17 CCFM (Camion Citerne Feux de Forêts Moyen) :**
  - 4 au Groupement Territorial Centre :
    - Centre d'incendie et de secours de Biot
    - Centre d'incendie et de secours de Roquefort les Pins
    - Centre d'incendie et de secours de Valbonne
    - Centre d'incendie et de secours de Vence
  - 1 au Groupement Territorial Est
    - Centre d'incendie et de secours de Menton
  - 3 au Groupement Territorial Sud
    - Centre d'incendie et de secours de Nice
  - 4 au Groupement Territorial Nord
    - Centre d'incendie et de secours de Contes
    - Centre d'incendie et de secours de Levens
    - Centre d'incendie et de secours de Plan du Var
    - Centre d'incendie et de secours de Villars sur Var
  - 5 au Groupement Territorial Ouest
    - Centre d'incendie et de secours de Andon
    - Centre d'incendie et de secours de Cabris
    - Centre d'incendie et de secours de Cannes la Bocca
    - Centre d'incendie et de secours de Grasse
    - Centre d'incendie et de secours de Peymeinade
- **5 CCFL (Camion Citerne Feux de Forêts légers) Unimog 20, soit 1 par Groupement territorial :**
  - GT Centre : Centre d'incendie et secours de Valbonne
  - GT Est : Centre d'incendie et secours de Breil
  - GT Sud : Centre d'incendie et secours de Nice
  - GT Nord : Centre d'incendie et secours de Bendejun
  - GT Ouest : Centre d'incendie et secours de Grasse

## Dossier de Presse

Remise officielle des véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts

le jeudi 7 février 2013, à 10 heures, Parvis du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Nice

---

### Éléments techniques

#### 1- Caractéristiques techniques CCFM

Châssis : Renault Midlum 270-14 4x4	Équipement : GIMAEX
Nombre de passagers : 4	Capacité de la tonne : 4 000 litres
P.T.A.C. : 8 855 Kg	Pompe Nombre l/mn : 1 000 l/mn 15 bars
Éléments de sécurité : cabine pressurisée, auto-protection	

#### 2 Caractéristiques techniques CCFLB

Châssis : Mercedes Unimog U20	Équipement : GIMAEX
Nombre de passagers : 3	Capacité de la tonne : 2 000 litres
Poids : 5 990 Kg	Pompe Nombre l/mn : 1 000 l/mn 15 bars
Éléments de sécurité : cabine pressurisée, auto-protection	

La collaboration entre les Services Techniques du SDIS 06 et l'équipementier GIMAEX a permis deux innovations qui équipent désormais tous les véhicules issus de la chaîne de fabrication :

- Un système de descente pneumatique de la claie de portage,
- Un système de dévidoir tournant débrayable permettant de rouler les tuyaux de Ø 45.

### Éléments budgétaires

Ces véhicules de lutte contre les feux de forêts ont été acquis sur les budgets 2010, 2011 et 2012.

Prix d'un CCFM : 211 627 € T.T.C.

Prix d'un CCFL : 190 373 € T.T.C.

**Soit au total 4 549 524 € T.T.C.**

Parmi ces véhicules, 5 CCFM ont été acquis par le SDIS 06 qui avait cédé en urgence en 2011 au SDIS de la Réunion et à la demande de la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des crises, 5 nouveaux CCFM. Le Corps départemental des Alpes-Maritimes était l'unique SDIS de France équipé de ce type de véhicules neufs.

Ces nouveaux véhicules remplacent les 22 camions de même modèle mis à la réforme.

De plus afin de permettre la mise en adéquation du parc roulant avec le SDACR et le règlement opérationnel, 12 véhicules supplémentaires vont être réformés.

**L'acquisition de ces nouveaux CCFM et CCFL s'inscrit dans le cadre du plan d'équipement départemental annuel des véhicules incendie. Elle permet de diminuer la moyenne d'âge du parc roulant et de renforcer la qualité des moyens de secours du SDIS 06.**

# Le Service départemental d'incendie et de secours des Alpes-Maritimes

## *Les chiffres clés (au 1<sup>er</sup> janvier 2013)*

---

### **1 – LE BUDGET**

- Budget primitif 2013 159,70 M€
- BP de fonctionnement 2013 142,40 M€
  - dont frais de personnel 107,85 M€ (soit 75,85 % du budget de fonctionnement)
  - dont formation 1,78 M€
- BP d'investissement 2013 17,30 M€
  - dont politique bâtiminaire 7,72 M€
  - dont véhicules 3,22 M€

### **2 – EVOLUTION DU VOLUME BUDGETAIRE**

- Budget global 2001 (exécuté) 86,21 M€
- Budget primitif 2013 (voté) 159,70 M€

**Progression : 85,25 %**

### **3 – EVOLUTION DE LA PARTICIPATION DU CONSEIL GENERAL**

- Année 2011 27.515.000 M€
- Année 2013 (prévue) 74.530.000 M€

**Soit une progression de 170,90 %**

**La participation du Conseil général représente en 2013, 55,15 % du financement des Collectivités territoriales.**

## **Dossier de Presse**

**Remise officielle des véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts**

**le jeudi 7 février 2013, à 10 heures, Parvis du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Nice**

---

### **4 – LES MOYENS OPERATIONNELS BATIMENTAIRES**

75 casernes abritent les personnels d'intervention et les véhicules de secours.

Le plan prévisionnel de rénovation et de construction des casernements, lancé en 2007 et en voie d'achèvement est de 55,31 M€.

A son terme, près de 80 % des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires travailleront dans des équipements neufs ou entièrement rénovés.

La surface du parc immobilier affectée à l'opérationnel était de 84.000 m<sup>2</sup> en 2000. Elle est aujourd'hui de 100.000 m<sup>2</sup>, soit une progression de 19 %.

### **5 – LES MOYENS OPERATIONNELS MOTORISES**

Le parc automobile comprend 1224 véhicules dont 307 poids lourds et 29 vecteurs nautiques.

Le corps départemental dispose notamment d'un parc de :

- 17 fourgons pompe-tonne (FPT)
- 25 fourgons pompe-tonne léger (FPTL)
- 16 fourgons pompe-tonne léger hors route (FPTL HR)
- 185 camions citernes feux de forêts (CCF) dont :
  - 40 CCFL (léger),
  - 129 CCFM (moyen),
  - 16 CCFS (super).
- 149 véhicules de secours à victime (VSAV)
- 22 véhicules de secours routiers (VSR)
- 16 échelles aériennes
- 15 camions citerne grande capacité (CCGC)

### **6 – LES PERSONNELS**

Au 1<sup>er</sup> janvier 2013 :

- SPP : 1312
- SPV : 2831
- PATS : 474
- Service Civique : 7

## **Dossier de Presse**

**Remise officielle des véhicules destinés à la lutte contre les incendies de forêts**

**le jeudi 7 février 2013, à 10 heures, Parvis du Conseil général des Alpes-Maritimes, à Nice**

---

### **7 – LA SOLLICITATION OPERATIONNELLE**

- Année 2000 : 88.435 interventions
- Année 2012 : 114.309 interventions

**Soit une augmentation de la pression opérationnelle de : 29,26 %.**

**En 2012, le SDIS 06 a réalisé 314 interventions par jour  
(soit une intervention toutes les 5 minutes)**

En 2011, sur les derniers chiffres communiqués par la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises, le SDIS 06 a réalisé 313 interventions par jour (soit une intervention toutes les 5 minutes) contre une moyenne de 232 pour les SDIS de 1<sup>ère</sup> catégorie et de 114 pour tous les SDIS confondus (derniers chiffres comparatifs connus).